



# captation d'héritage sur personne de 95 ans vulnérable en Ehpad

Par **Lou60**, le 17/02/2023 à 19:22

Bonjour.

Voici mon problème aujourd'hui.

Mon amie de **95 ans qui se trouvait en Ehpad et sous curatelle renforcée** a été manipulée par une **aide-soignante** en faisant venir une notaire d'un département autre que celui où elle a habité toute sa vie. Elle avait son notaire attiré. D'ailleurs celui-ci quelques mois auparavant avait fait la vente de sa maison pour continuer de payer l'Ehpad.

Mon amie était très malade, alitée et souffrait de gros problèmes cognitifs.

**Un testament** a été établi au nom de cette aide-soignante avec 2 témoins qui ont accompagnés la **notaire**. La curatrice n'a pas été informée de cette petite réunion dans la **chambre de mon amie**. Elle ne pouvait pas écrire et était malentendant. Elle s'est retrouvée seule avec ces personnes.

Elle est décédée 3 mois plus tard. Elle n'avait que moi comme amie depuis plus de 50 ans, n'avait jamais eu d'enfant et son époux était décédé depuis 25 ans.